Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	21
Votants	25

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Gérard BERRÉE, Dominique BOISSEL, Bruno BOURGEOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Véronique DUTAY, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Sabine ROULLET, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU, Valérie BERRÉE

Excusés ayant donné procuration : Anaïs ANGÉ à Dominique BOISSEL, Sonia JEAN-MARIE à Catherine ROBIN, Sylvie LEROY à Audrey GRUEL, Thomas SANDER à Antoine MAILLARD

Absents : Céline AMELINE, Daniel GUÉRARD, Anthony LEBORGNE, Chantal PERSAIS

A été nommée secrétaire : Sophie CHAPRON

2026-0110-117 – Jeunesse : convention de partenariat avec le Collège Françoise Elie – évènement « Bréal joue l'jeu »

Le 14 novembre 2026 aura lieu la 1ère édition de l'événement festif « Bréal joue l'jeu » initié par la commune de Bréal-sous-Montfort en partenariat avec l'association bréalaise « Songes élémentaires » et le collège Françoise ELIE. Après accord de la principale du collège, la manifestation se déroulera au sein du collège.
A ce titre, une convention de mise à disposition des locaux doit être signée entre le Département, la commune et le collège.
La proposition a été examinée par la commission Jeunesse lors de ses réunions du 29 avril 2026 et du 27 mai 2026, qui a émis un avis favorable.

Au regard de ces éléments, le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve la signature de la convention jointe en annexe ;
- Autorise Mme le Maire à signer ladite convention et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Résultat du vote : pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Sophie CHAPRON